



Le sapin de Noël du CCAS

À l'occasion des prochaines fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale de Bray-sur-Somme organisera l'opération « *Le sapin de Noël du CCAS* » à l'intention des personnes et familles en difficulté de la commune.

Les inscriptions se font au secrétariat de mairie

jusqu'au vendredi 31 octobre 2025, dernier délai.

Les critères de revenus doivent correspondre à un quotient familial déterminé par le conseil d'administration, au vu des pièces demandées.

Pour constituer le dossier, il faut se munir :

- du livret de famille
- de la notification de la CAF (RSA, AF, APL...)
- de la notification de prise en charge et de rejet ASSEDIC
- des trois derniers mois de paiement ASSEDIC
- des 3 derniers bulletins de salaire
- du jugement de divorce ou de séparation avec le montant de la pension alimentaire
- de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus 2024
- des 3 dernières quittances de loyer
- attestation Mutuelle ou CMU
- factures SAUR, SICAE....